



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tourisme social

Question écrite n° 75646

Texte de la question

M. Léon Vachet appelle l'attention de M. le ministre délégué au tourisme sur le devenir de la bourse solidarité vacances (BSV). En effet, plusieurs collectivités locales s'inquiètent de la situation de cette organisation, avec laquelle elles travaillent. C'est pourquoi, afin de les rassurer, il lui demande de l'informer sur les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Texte de la réponse

Le ministre délégué au tourisme est très attaché à la dimension sociale du tourisme, à laquelle il a souhaité que soit consacrée une des trois actions du programme tourisme, dans le cadre de la loi organique relative aux lois de finances, l'accès aux vacances. C'est bien cet esprit qui a guidé les réflexions en matière d'optimisation des actions menées par les deux structures associées à la démarche, que sont l'Agence nationale pour les chèques-vacances et bourse solidarité vacances, réflexions lancées au cours du dernier comité interministériel du tourisme de juillet 2004. Dans ce contexte, la mission originelle telle qu'elle a été confiée à BSV conserve toute sa justification, et plus encore, il convient d'amplifier les actions qui sont menées dans ce cadre. C'est pourquoi, BSV a fait l'objet d'une prorogation jusqu'au 14 novembre 2006, période qui sera mise à profit pour qu'une réflexion partenariale soit menée avec l'Agence nationale pour les chèques-vacances, en vue de la constitution d'une structure unique, que sera le futur pôle social du tourisme, tout en préservant l'identité forte des missions respectives des deux organismes.

Données clés

Auteur : [M. Léon Vachet](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (15^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75646

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 2005, page 9679

Réponse publiée le : 13 décembre 2005, page 11633